

PLAN LOCAL D'URBANISME

ZONAGE PLUVIAL

Modifications	
Indice	Date
A	
B	
C	
D	
E	
F	
G	
H	
I	
J	

N° de planche	
N° de dossier	
Date	18/12/2018
Echelle	1/6500

Elabé par :	
Vérifié par :	
Nature Modification :	

Légende

- Zonage PLU
- Prescriptions concernant l'imperméabilisation**
- matériaux perméables sur au moins 10% de la surface non construite
- matériaux perméables sur au moins 50% de la surface non construite
- Prescriptions concernant les dispositions de gestion des eaux pluviales**
- rétention des eaux pluviales si impossibilité d'infiltration création d'un rétention
QF : débit de fuite de l'état initial
PR : 30 ans
- rétention des eaux pluviales obligatoire, infiltration interdite
QF : débit de fuite de l'état initial
PR : 30 ans
- Réseaux**
- Réseau eau pluviale
- Réseau eau usée
- Réseau unitaire
- Fossé existant
- Fossé projet
- Cadastre**
- Bâtiment
- Parcelle

